



Chères consœurs, chers confrères,

En 2025, la santé mentale a été déclarée grande cause nationale. Cette annonce marque une étape importante dans la reconnaissance des enjeux liés au bien-être psychique, tant pour la population générale que pour les professionnels de santé.

En tant que kinésithérapeutes, nous accompagnons des patients confrontés à des douleurs, à des limitations, à des accidents de vie. Le corps que nous soignons est souvent porteur de tensions, de stress, parfois de détresse psychique. Sans être psychologues, nous avons un rôle à jouer dans l'écoute, l'observation et l'orientation.

Mais au-delà de notre rôle auprès des autres, c'est aussi notre propre santé mentale qui mérite attention. Solitude du cabinet, surcharge, épuisement, pression administrative, incivilités et agressivités des patients... Les risques psychosociaux dans nos métiers existent, sans aucun doute.

Dès 2018, le Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes a décidé de se pencher sur la prévention des risques psychosociaux, chez les futurs kinésithérapeutes ainsi que chez les kinésithérapeutes libéraux et salariés et diverses actions ont été mises en œuvre :

- Mise en place d'acteurs relais ou référents « risques psychosociaux » (RPS) dans chaque conseil régional de l'Ordre, chargés de coordonner les travaux des conseils départementaux sur cette thématique ;
- Sensibilisation et formation des élus départementaux autour du « prendre soin de sa santé » ;
- Mise à disposition d'un [formulaire de prise de contact pour une demande d'entraide](#) dans l'objectif d'apporter un soutien immédiat et concret lorsque vous traversez une épreuve ;
- Diffusion de repères concrets pour repérer les signaux de mal-être, chez vous et chez vos collègues ;
- Depuis 2018, mise à disposition d'un numéro vert disponible 24/7 permettant la mise en relation immédiate avec un psychologue en cas de besoin urgent d'écoute ou d'une prise en charge médicale adaptée ;

Appelez le
N° Vert 0800 288 038

numéro unique d'écoute et d'assistance confidentiel, gratuit 24/24 et 7/7 jours

- Enquête nationale sur vos conditions de travail en 2018 ([en cours de réévaluation](#)), qui a permis d'établir un bilan détaillé des risques psychosociaux, des facteurs de stress qui frappent la profession, et d'évaluer leurs répercussions physiques et psychologiques.

En complément de ces actions, nous vous rappelons que votre conseil départemental de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes reste votre interlocuteur privilégié. Vous pourrez trouver ses coordonnées [en cliquant ici](#).

Un nouvel outil est mis à votre disposition sur le site de l'Ordre : le MBI (Maslach Burn Out Inventory).

Le MBI, aussi nommé le test de Maslach, est une autoévaluation, permettant d'évaluer votre degré de burn-out en questionnant les 3 dimensions de l'épuisement professionnel (burn-out) selon Maslach :

1. l'épuisement émotionnel,
2. la déshumanisation de la relation à l'autre,
3. la perte de sens de l'accomplissement de soi au travail.

Le questionnaire permet donc d'obtenir 3 scores :

- un Score d'Épuisement Professionnel (SEP)
- un Score de Dépersonnalisation / Perte d'empathie (SD)
- un Score d'Accomplissement Personnel (SAP).

Commencer l'autotest de Maslach

Cette grande cause est aussi une opportunité de changer notre rapport à la santé mentale : en parler, l'intégrer dans nos pratiques, mieux se connaître, mieux s'écouter.

Chaque professionnel peut contribuer, à son niveau, à faire évoluer les représentations et à favoriser un climat de travail plus serein.

Des outils, supports d'animation, idées d'actions en cabinet ou en équipe seront bientôt proposés. Nous vous inviterons également à participer à des temps forts régionaux ou nationaux autour de cette thématique.

Soyez assurés de l'engagement des élus de l'Ordre.

Confraternellement,
Pascale MATHIEU
Présidente du Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes

RESSOURCES UTILES

- Vidéo [« L'engagement de l'Ordre pour la prévention des risques psychosociaux »](#)
- Vidéo [« Soignant, un métier à risque »](#)
- Articles site internet de l'Ordre :
 - [Enquête de l'Ordre en 2018 sur les risques psychosociaux touchant les kinésithérapeutes](#)
 - [Entrada : un numéro vert accessible 24h/24h gratuit et anonyme](#)
 - [Prévention des risques psychosociaux : l'Ordre engagé pour la bonne santé physique et mentale des kinésithérapeutes](#)

